Juillet 2012

LA FEANTSA DÉNONCE LA HAUSSE DU SANS-ABRISME PARMI LES JEUNES

Étant donné que la crise économique n'a de cesse de sévir, le sans-abrisme parmi les jeunes est en hausse dans bon nombre d'États membres de l'UE. Par conséquent, la composition du groupe des personnes sans domicile est en évolution, les jeunes représentant un pourcentage plus important que dans le passé. Le pourcentage le plus faible est de l'ordre de 16% alors que le plus élevé s'élève à 41% (respectivement en Flandres et au Pays de Galles).

Le sans-abrisme parmi les jeunes est un thème complexe dans la mesure où la population des jeunes sans domicile n'est pas homogène. En outre, la définition de « jeunes » diffère largement d'un pays à l'autre[1]. Le type de mesures et la responsabilité pour leur mise en œuvre peuvent également tomber sous les compétences de différents ministères ou services[2].

Nous remarquons que dans nombre d'États membres, le sans-abrisme parmi les jeunes est en hausse. Cette hausse est généralement sous-estimée dans la mesure où de nombreux jeunes sans domicile passent des mois voire des années chez des amis ou des proches, ou vivent dans des logements surpeuplés ou inhabitables.

La hausse la plus sensible du sans-abrisme a été constatée au Danemark où 1 002 personnes sans domicile étaient âgées entre 18 et 24 ans en 2011[3]. Cela représente une augmentation de 58% par rapport à 2009. Alors que le nombre total de personnes sans domicile a légèrement augmenté (passant de 4 998 en 2009 à 5 290 en 2011), la composition de la population sans domicile danoise a radicalement changé, étant donné que les jeunes représentent actuellement 19% des personnes sans domicile (par rapport à 13% en 2009).

Un récent comptage en Angleterre a démontré qu'il y avait 4 310 personnes sans domicile âgées entre 16 et 24 ans qui dormaient dans la rue ou dans des hébergements d'urgence/temporaires en automne 2011[4]. Cela représente une hausse de 130 personnes par rapport à l'automne 2010. Aux Pays-Bas, il y avait 9 000 sans-abri de moins de 23 ans en 2010. Cela représente une hausse de 50% par rapport en 2007 lorsqu'il y avait 6000 jeunes sans domicile. Bien que la hausse soit peut-être surestimée dans la mesure où le comptage était basé sur une nouvelle définition du sans-abrisme parmi les jeunes, la hausse du sans-abrisme parmi les jeunes aux Pays-Bas est une réalité[5].

Il est de notoriété publique que les jeunes sont les plus touchés par la crise économique : ils ont le plus haut taux de chômage (une moyenne européenne de 22,6%) et les plus bas revenus. Dans certains pays comme la Grèce et l'Espagne, le taux de chômage parmi les jeunes a atteint des niveaux record : respectivement 51,2 et 51,1%. Cette situation est

---

[1] Une description appropriée serait « concernant les jeunes sans domicile, d'aucuns ont tendance à se concentrer sur les besoins de logement des personnes âgées entre 16 et 24 ans, reflétant l'âge auquel on peut prétendre que les jeunes peuvent vivre indépendamment de leurs parents, et les politiques sociales qui fournissent une aide financière jusqu'à l'âge de 25 ans », *Ending youth homelessness: Possibilities, challenges and practical solutions",* Deborah Quilgars, Suzanne Fitzpatrick et Nicholas Pleace, juillet 2011.

[2] Voir "*Youth homelessness in the European Union*", FEANTSA, 1998; "*Child homelessness in Europe – an overview of emerging trends*", FEANTSA, 2007; "Homelessness Research in Europe – Festschrift for Bill Edgar and Joe Doherty", FEANTSA 2010

[3] Le Centre national danois pour la recherche sociale sur le sans-abrisme au Danemark *2011*.

[4] Département des communautés et du gouvernement local, *Rough Sleeping Statistics England – Autumn 2011- Experimental statistic*S et *Live tables on homelessness.*

[5] Le dernier comptage a été réalisé sur base d'une définition du sans-abrisme parmi les jeunes développée en mai 2010: les jeunes sans domicile de moins de 23 ans et souffrant de problèmes multiples. Source: adviesbureau HHM in opdracht van het ministerie van Volksgezondheid, Welzijn en Sport

alarmante étant donné que les jeunes ont de fortes chances d'être confrontés à un chômage à long terme, ce qui impactera négativement sur leurs perspectives de carrière et d'emploi.

Le Commissaire européen László Andor a souligné le danger d'une « génération perdue ». Dans ce contexte, une partie importante de la hausse du sans-abrisme parmi les jeunes peut être directement liée à la hausse du chômage parmi les jeunes. De fait, il existe parmi les jeunes sans domicile un pourcentage plus faible de jeunes souffrant de problèmes traditionnellement associés au sans-abrisme parmi les jeunes, à savoir des ruptures familiales ou la violence domestique[6]. Le lien avec le chômage est simple : sans emploi stable, les jeunes sont exclus du marché du logement traditionnel. Et sans expérience professionnelle, la majorité des jeunes ne peut prétendre à des allocations sociales, ce qui éloigne de toute source de revenus.

La FEANTSA salue les initiatives prises par l'UE pour lutter contre le chômage parmi les jeunes et, partant, contre la précarité parmi les jeunes : l'initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes et la proposition d'un régime européen de garantie pour la jeunesse sont utiles. Toutefois, cette situation alarmante au niveau des jeunes n'est pas surprenante dans la mesure où la situation d'emploi des jeunes est de plus en plus instable depuis plusieurs années. Cela fait en effet des années que nombre de jeunes reçoivent des contrats temporaires ou précaires.

Durant ces temps difficiles pour les jeunes, la FEANTSA aimerait soulever plusieurs questions qui devraient être prises en considération pour lutter efficacement contre le sans-abrisme parmi les jeunes :

1. Garantir un revenu décent pour les jeunes et sécuriser l'utilisation des stages :

Dans la plupart des pays européens, les allocations sociales sont uniquement accordées aux personnes qui ont travaillé pendant une certaine période. La plupart des jeunes sans emploi n'a aucun revenu, quel qu'il soit. Le droit aux allocations sociales ne devrait pas être accordé uniquement selon l'âge et l'expérience professionnelle. Les États membres de l'UE pourraient reconnaître la situation dramatique du chômage parmi les jeunes et développer des transferts sociaux pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi et réduire la période requise d'expérience professionnelle pour bénéficier d'allocations de chômage.

Même lorsqu'ils évoluent au sein du marché du travail, les jeunes ne sont pas protégés de l'exclusion sociale. Il y a un taux élevé de précarité au niveau de l'emploi parmi les jeunes : les stages mal rémunérés ou les contrats à durée déterminée ou à temps partiel ne permettent pas d'être financièrement indépendant. Ces contrats professionnels sont souvent utilisés pour leurs moindres coûts. Les jeunes n'ont pas accès au marché traditionnel du logement car ces types de contrat ne sont pas considérés comme une garantie de revenus stables. Nombre de propriétaires leur refusent l'accès à la location.

Alors que la Commission européenne encourage les stages et un marché de l'emploi flexible, la situation instable des jeunes n'évolue guère favorablement. Des mesures devraient être prises pour éviter l'utilisation excessive des stages et des contrats d'emploi à durée déterminée. Les États membres devraient mettre en place des incitants fiscaux pour encourager le secteur privé à offrir des contrats d'emploi à long terme aux jeunes.

2. Eviter les réductions budgétaires au niveau des services sociaux aidant les jeunes sortant de l'exclusion sociale :

Le sans-abrisme parmi les jeunes continuera d'augmenter si tous les facteurs du sans-abrisme ne sont pas pris en compte. L'amélioration de la situation d'emploi des jeunes n'est qu'un des facteurs clés pour les sortir de la précarité. Alors que davantage de fonds sont accordés aux services d'emploi, d'autres services sociaux importants sont confrontés à de substantielles coupures budgétaires. Le rôle des ONG et des associations pour fournir des services appropriés et efficaces visant à prévenir et à lutter contre le sans-abrisme parmi les enfants et les jeunes est essentiel : maraudes, services d'orientation, aide psychologique et les centres d'accueil sont les services les plus utilisés parmi les jeunes, et sont souvent fournis par le secteur associatif.

La viabilité financière des prestataires de services sociaux pour les jeunes devrait être garantie. Les contraintes en matière de fonds compliquent la sortie des jeunes de l'exclusion sociale. Les politiques d'emploi ne seront pas efficaces si elles sont esseulées. En outre, les États membres devraient constamment consulter les organisations du

[6] Les facteurs qui augmentent le risque de sans-abrisme parmi les jeunes sont également nombreux et liés à différents problèmes : relations familiales difficiles, conflits avec les parents, les parents incapables de gérer les problèmes de santé mentale ou d'addiction, violence domestique, échec scolaire et précarité familiale.

secteur associatif et volontaire et utiliser le retour de celles-ci pour finaliser et mettre en œuvre les futurs programmes de fonds structurels.

3. Financement adéquat pour les services d'emploi aidant les personnes sans domicile à trouver un emploi :

Les causes et conséquences du sans-abrisme sont très complexes. Trouver un emploi est rarement la première étape de la réinsertion des personnes sans domicile. De fait, lorsqu'ils se retrouvent sans domicile, les jeunes sont souvent très stressés et souffrent de problèmes de santé mentale tels que la dépression. Ils peuvent être très vulnérables et sont confrontés à de nombreux obstacles pour progresser vers l'emploi et une vie indépendante.

Les coûts pour aider les jeunes sans domicile à se préparer à intégrer le marché de l'emploi sont souvent largement sous-estimés. Il faut un certain temps pour améliorer leur confiance en eux et leurs compétences en matière de communication. Certaines organisations travaillant dans le domaine de l'emploi ne veulent pas travailler avec des personnes sans domicile car elles ne disposent pas des ressources et de la structure nécessaires.

Si les gouvernements européens veulent vraiment aider les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi, ils doivent reconnaître qu'il faut plus de temps et de ressources pour les jeunes sans domicile que pour leurs pairs.

4. Rendre la mobilité de l'éducation plus abordable et garantir la protection sociale à l'étranger :

Alors que les initiatives « Jeunesse en mouvement » et « Ton premier emploi EURES » aident concrètement les jeunes à améliorer leurs qualifications, il importe de consacrer davantage de ressources financières étant donné que la mobilité est coûteuse et peut-être pas envisageable pour les jeunes les plus défavorisés. Un obstacle supplémentaire à la mobilité de la main d'œuvre est l'absence de protection sociale dans le pays hôte. En effet, les jeunes tombent souvent dans la précarité à la fin de leur contrat de travail. Pour promouvoir la mobilité de l'éducation, la Commission européenne et les États membres devraient investir suffisamment d'argent pour aider les jeunes les plus défavorisés à pouvoir supporter les coûts de la vie à l'étranger. Par ailleurs, les initiatives au niveau de la mobilité de la main d'œuvre devraient être combinées avec des mesures garantissant l'accès à la protection sociale pour les jeunes partant à l'étranger à la fin de leur contrat de travail.

En conclusion, la lutte contre le sans-abrisme parmi les jeunes n'a jamais été aussi importante que maintenant. Bien que la hausse du sans-abrisme parmi les jeunes ne puisse être uniquement expliquée par la hausse du chômage parmi les jeunes, les États membres de l'UE réduiront le risque de sans-abrisme en luttant contre le chômage parmi les jeunes. En ce sens, les mesures actuelles en termes d'emploi doivent être assorties d'autres mesures d'accompagnement et doivent bénéficier de davantage de ressources financières. Les jeunes ont une force mentale exceptionnelle et travaillent dur pour sortir de situations négatives. En ces temps de taux de chômage élevé parmi les jeunes et de crise particulièrement éprouvante, il est essentiel de donner aux jeunes le soutien nécessaire pour leur donner une vraie chance de sortir du sans-abrisme une fois pour toutes.